

NAPA PIÈCES D'AUTO 200

Épreuves de circuit routier
27-28 ET 29 AOÛT 2010
Circuit Gilles Villeneuve

RÈGLEMENT PARTICULIER
F1600

Organisées par



1. ORGANISATION

Le NAPA PIÈCES D'AUTO 200 est organisé par l'Automobile Club de l'Île Notre-Dame C.P. 26083, Comptoir Postal Salaberry, Montréal, Québec, H3M 3E8.

Pour information : Denis Cadotte

Téléphone : 514-350-4731

Courriel : dcadotte@octanemanagement.ca

Direction générale de l'événement	A.C.I.N.D.
Directeur Sportif de l'événement	Denis Cadotte
Accréditation	Colleen Raymond
Relations avec les médias	Normand Prieur

2. AUTORITÉS SPORTIVES

- a) Les épreuves sont organisées en conformité avec :
- le Code sportif international de la Fédération Internationale de l'Automobile
 - les règlements de circuit routier 2010 de la FSAQ
 - les règlements des séries concernées
 - les règlements supplémentaires, dont les annexes et les bulletins émis par la FSAQ et les séries concernées
 - le règlement particulier de cette épreuve
 - ces épreuves peuvent aussi être amendées par les instructions officielles du Directeur de course
- b) En cas de doute ou d'ambiguïté sur la formulation ou l'intention de ces règlements particuliers, la décision du Directeur de course sera finale sauf si des procédures d'appel et réclamation sont déjà établies par les autorités sportives ci-haut mentionnées.
- c) Tous les pilotes doivent être avisés des règlements de l'événement et de toute autre décision spécifique du Directeur de course
- d) Le compétiteur est le premier répondant de la conduite de ses équipiers et des actions disciplinaires seront prises envers les contrevenants.
- e) Toute modification peut être apportée en tout temps par le Directeur de course. Les pilotes en seront alors aussitôt informés de vive voix par les Commissaires et les avis de modification seront apposés sur le tableau d'affichage.

3. PISTE

- a) Les épreuves seront tenues sur le circuit Gilles Villeneuve. Le circuit est d'une longueur de 4.3 km et la direction est dans le sens des aiguilles d'une montre.
- b) Pour s'y rendre en provenance de la rive sud : Pont Jacques Cartier, direction Montréal, tourner sur l'Île Ste-Hélène et suivre les panneaux d'indication pour le circuit Gilles Villeneuve.

Pour s'y rendre, en provenance de Québec : Autoroute 20, route 132, Pont Jacques Cartier, direction Montréal, tourner sur l'Île Ste-Hélène et suivre les panneaux d'indication pour le circuit Gilles Villeneuve.

4. INSCRIPTION

- a) Chaque série est responsable de fournir un minimum de vingt-cinq (25) voitures à l'inscription.
- b) En vertu d'une exigence des assureurs, toute personne ayant accès au site (pilotes, équipiers, représentants des médias, officiels et organisateurs) doit préalablement signer un formulaire de renonciation lors de l'accréditation.
- c) La non conformité de la voiture à l'inspection technique est invalide pour le remboursement des frais d'engagement.
- d) En soumettant un engagement à cette épreuve, le compétiteur s'engage à respecter les règlements et codes applicables lors de cette même épreuve.
- e) L'organisation peut refuser une demande d'engagement sans avoir à en signifier les raisons.
- f) Les frais d'engagement doivent accompagner le formulaire d'inscription complété et sont payables comptant, par carte de crédit, par chèque ou mandat libellé à «**Formula Tour 1600**». Transmettre le tout au 4545, avenue Pierre-De Coubertin, C.P. 1000, Succursale M, Montréal, Québec, H1V 3R2.

Frais d'inscription :

Avant le mardi 24 août 2010, les frais sont de neuf cent quatre-vingt-dix-huit dollars et quatre-vingt-quatorze (998.94\$), taxes inclus. Après cette date, l'inscription sera de mille trois cent trente-sept et cinquante-sept (1 337.57\$), taxes incluses. Ce montant valide l'inscription du pilote et de quatre (4) équipiers. Pour les équipiers supplémentaires, les frais seront de cinquante-cinq dollars (55.00 \$).

- g) Toute annulation d'engagement devra être signalée à l'organisation quarante-huit (48) heures avant l'ouverture de l'accréditation, soit le 25 août 2010. Des frais de 20% du montant d'engagement seront alors retenus. Aucun remboursement ne sera accordé après ce délai.

5. ACCRÉDITATION ET ACCÈS

- a) L'accréditation se fera à la Place des Nations sur l'Île Ste-Hélène.
- b) Lors de l'accréditation, les pilotes doivent se présenter et avoir leur licence de compétiteur en leur possession. Tous les pilotes **devront obligatoirement présenter** leur licence valide pour de l'année

en cours reconnue par ASN Canada, la Fédération de Sport Automobile du Québec, C.A.S.C. ou S.C.C.A.

- c) Les coéquipiers voulant avoir accès à la ligne des puits (quatre (4) maximum par voiture inscrite) doivent obligatoirement se présenter à l'accréditation.
- d) En vertu d'une exigence des assureurs, toute personne ayant accès aux zones à accès limité (officiels, organisateurs, pilotes, équipiers et représentants des médias) **devra en tout temps porter le laissez-passer remis par le personnel de l'accréditation sur signature du formulaire de renonciation.**
- e) **Horaire de l'accréditation**
Jeudi 26 août 2010 : 12h00 à 22h00

6. INSPECTION TECHNIQUE

- a) Chaque pilote est responsable de s'assurer de la conformité et de la sécurité de son véhicule.
- b) L'inspection technique se déroulera dans une partie des enclos identifiée et consacrée à cet effet ou aux endroits spécifiés par les séries.
- c) **Seul l'essence pris au garage Ultramar, situé au 1550, avenue Papineau coin Maisonneuve à Montréal, sera accepté.**

7. BALANCES

Des balances seront disponibles dans les enclos de la série et seront considérées comme étant les balances officielles de l'événement. Le poids indiqué par les balances sera le poids officiel de la voiture pour l'événement. Les balances seront disponibles aux compétiteurs selon les besoins des inspecteurs techniques.

8. RÉUNIONS

- a) Tous les pilotes devront obligatoirement assister aux réunions de pilotes sous peine de pénalité.
Horaire de la réunion des pilotes : vendredi 10h00, au garage A situé au bout du bassin.
- b) Les décisions annoncées aux réunions des pilotes lient automatiquement tous les compétiteurs et deviennent parties tenantes de ce règlement particulier.
- c) Les pilotes qui n'assisteront pas aux réunions prévues à l'horaire devront se présenter au Commissaire-chef avant d'entrer en piste.
- d) Tous les pilotes doivent être avisés des règlements et codes de l'événement tel que mentionné au point 2 du présent document.

9. QUALIFICATIONS ET POSITIONS SUR LA GRILLE

- a) L'utilisation d'un transpondeur est obligatoire. L'emplacement du transpondeur sur le véhicule sera déterminé par chaque série. Si une défaillance du transpondeur est constatée, un signal sera présenté au pilote (drapeau noir avec cercle orange « meatball ») qui se devra de rentrer immédiatement dans les puits afin que l'équipement défectueux soit remplacé.
- b) Toutes les sessions en piste seront chronométrées.
- c) Les positions sur la grille de départ pour la course seront déterminées en fonction des résultats de la séance de qualification ou de la course de qualification.
- d) En cas de problème avec le système de chronométrage, une course de qualification aura lieu et les positions sur la grille de départ seront déterminées en fonction du classement au Championnat de la série.
- e) Le Commissaire de la série a le droit de refuser le départ à un concurrent dont l'extrême lenteur en piste pourrait constituer un danger pour lui-même et les autres.
- f) Tous les résultats seront accessibles auprès de chaque série dans les enclos.

10. DÉPART

- a) Le départ sera lancé pour toutes les courses.
- b) Pour être considéré partant, un pilote qualifié doit franchir la ligne de départ au déploiement du drapeau vert. Les pilotes qui ne se conforment pas à ce règlement seront classés dans les résultats comme non partants avec la désignation NP.
- c) Il y aura un (1) tour de chauffe derrière la voiture de tête (à moins d'indications contraires de la direction de course). Si le préposé au départ juge le départ inacceptable, les tours subséquents compteront comme tours de course.

11. RÈGLEMENTS DES PUIITS ET DU CIRCUIT

- a) Toute personne n'ayant pas l'accréditation requise sera expulsée des puits.
- b) Quatre (4) personnes, excluant le pilote, seront admises sur la ligne des puits. Lors d'un arrêt aux puits, deux (2) personnes maximum pourront se tenir au muret séparant la piste de la ligne des puits.
- c) Les compétiteurs et leurs équipiers ne seront admis sur la ligne des puits et sur la fausse-grille que durant leurs propres séances d'essais libres, de qualifications ou de course.
- d) Les compétiteurs et leurs équipiers devront porter leurs laissez-passer et se conformer au code vestimentaire (pantalon long, chemise ou T-shirt, souliers fermés) requis par les organisateurs de l'événement.

- e) Aucune restriction de bruit ne s'applique.
- f) Tout pilote excédant la vitesse maximum autorisée de 50 km/h, à la ligne des puits sera pénalisé.
- g) Les ravitaillements en essence sont permis seulement dans les enclos et demeurent interdits sur la ligne des puits. Lorsque de l'essence est manipulée, chaque équipe doit avoir son propre extincteur visible et prêt à être utilisé.
- h) Il est interdit de fumer sur la ligne des puits et à la fausse-grille. Ces règlements s'appliquent également à tout secteur où du carburant est transvidé ou entreposé.

12. FAUSSE-GRILLE

- a) Deux (2) zones de fausse-grille seront utilisées selon la disposition des équipes de course dans les enclos.
- b) Tous les véhicules doivent être placés à leur position de départ sur la fausse-grille au moins dix (10) minutes avant que les véhicules ne soient admis sur la piste. Le pilote doit être prêt à prendre le départ (au volant de son véhicule, ganté les ceintures et le casque bien attachés) deux (2) minutes avant d'entrer en piste.
- c) Tout véhicule qui se présente à la fausse-grille passé le signal de cinq (5) minutes devra prendre place à l'arrière du peloton sans possibilité de reprendre sa place. Les retardataires seront placés selon l'ordre dans lequel ils se présentent à la fausse-grille.
- d) À la fausse-grille, les véhicules seront placés sous les consignes des officiels en place : soit sur une seule ligne en file l'une derrière l'autre, soit sur deux lignes parallèles. Les voitures quitteront la fausse-grille vers la ligne des puits, une ligne à la fois.

13. ENCLOS

- a) Une zone d'enclos sera réservée et mise à la disposition des véhicules de compétition et de service de chaque série. Suivre les consignes données sur place.
- b) Les véhicules de types motorisés sont interdits dans les enclos. L'accès aux enclos sera permis le mercredi à partir de 12h00.
- b) La limite de vitesse permise dans les enclos est de 15 km/h. La vitesse excessive entraînera une pénalité, jusqu'à l'exclusion des résultats.
- c) Le nombre de véhicule servant au transport des passagers des équipes est limité à un (1) véhicule par concurrent inscrit. Un stationnement dans un endroit approprié sera désigné par l'organisation à l'accréditation.

- d) Toute publicité autre que celle affichée en permanence sur la voiture de course doit être autorisée au préalable par l'organisateur et ce, par écrit.
- e) Les parents ou tuteurs sont responsables de la sécurité de leurs enfants dans la zone des enclos.
- f) Le contrôle des voitures, compétiteurs, enfants et bruit excessif sera exercé dans la zone des enclos.
- g) Le carburant doit être remisé dans des contenants approuvés par les autorités concernées.
- h) Il est strictement défendu de jeter tout liquide (huile, essence, antigel, huile à frein, etc.) sur la propriété du circuit. Utiliser les barils situés dans les enclos à cet effet.

14. PODIUM ET TROPHÉES // TROPHIES AND PODIUM.

- a) Une cérémonie protocolaire de présentation des trophées se déroulera au podium après la course de dimanche.
- b) Les pilotes récipiendaires doivent être présents pour la présentation des prix, faute de quoi ils pourraient perdre leur privilège.

15. OFFICIELS

Événement

Organisateur	:	A.C.I.N.D.
Directeur de course Formule 1600	:	François Rémillard
Adjointe au directeur de course Formule 1600	:	France Alarie
Secrétaire d'événement / Formula Tour	:	FSAQ
Médecin chef	:	JacquesBouchard
Responsable de l'accréditation	:	Colleen Raymond
Accréditation Formule 1600	:	Caroline Biron, FSAQ
Responsable des enclos	:	Denis Tessier
Inspection technique	:	Fernand Vézina Luc Beaupré Jean-François Dupont
Fausse-grille	:	Josée L'Heureux
Voiture de tête	:	Gilles Villeneuve
Préposés aux départs	:	Denis Laferrière
Préposés aux puits	:	A.A.C.A.
Chronométrage	:	NASCAR
Signaleurs	:	A.S.R.Q.
Équipe de feu	:	Denis Picard
Remorques	:	Marcel Raymond
Entretien de piste	:	Stéphane Ducharme

Formula Tour 1600

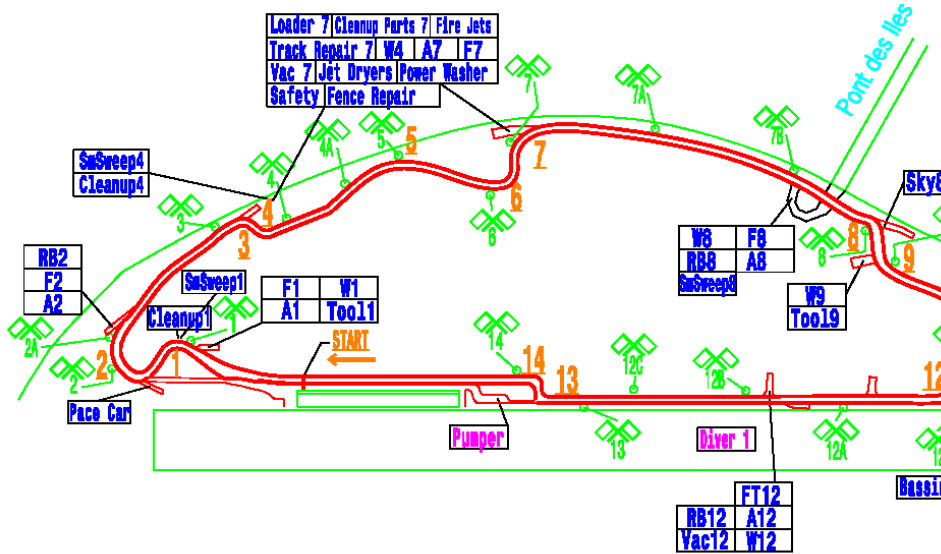
Directeur de la série	:	Érick Baker
Commissaire de série	:	Alain O'Bomsawin
Inspecteur technique	:	Fernand Vézina

16. CIRCUIT



Circuit Gilles Villeneuve

NAPA 200 - 2010



Color Code: Track, Non-Track

August 20th, 2010

CIRCUIT GILLES VILLENEUVE 2010
NASCAR NATIONWIDE SERIES
NASCAR ROLEX GRAND AMERICAN
NASCAR CANADIAN TIRE SERIES
FORMULA TOUR 1600

EVENT SCHEDULE

THURSDAY, AUGUST 26TH

11:00	AM		RGA HAULERS ENTER
12:00	PM		RGA GARAGE & REGISTRATION OPENS
13:00	PM		RGA TECHNICAL INSPECTION BEGINS
17:30	PM		RGA GARAGE & REGISTRATION CLOSES
18:00	PM		NNS HAULERS ENTER (PARKING ONLY)

FRIDAY, AUGUST 27TH

07:00	AM		TRACK SERVICES MEETING (GARAGE AREA)
08:00	AM		RGA GARAGE & REGISTRATION OPENS
09:00	AM	09:30 AM	FORMULA TOUR 1600 PRACTICE
10:00	AM		NCATS REGISTRATION OPENS
10:00	AM	10:30 AM	RGA PRACTICE-GT only
10:30	AM	11:30 AM	RGA PRACTICE
11:30	AM	12:00 PM	RGA PRACTICE-DP only
12:00	PM		NCATS HAULERS ENTER
12:15	PM	12:45 PM	FORMULA TOUR 1600 QUALIFYING
13:00	PM	13:40 PM	RGA PRACTICE-GT only
13:30	PM		NNS REGISTRATION OPENS
13:50	PM	14:30 PM	RGA PRACTICE-DP only
14:30	PM	15:00 PM	<i>NO ON-TRACK ACTIVITIES</i>
14:00	PM		NNS GARAGE OPENS
14:30	PM		NCATS GARAGE OPENS & Inspection Begins
15:00	PM	15:40 PM	RGA PRACTICE
15:50	PM	16:30 PM	RGA PRACTICE-Trueman Akin only
17:00	PM	17:15 PM	RGA DP QUALIFYING
17:20	PM	17:35 PM	RGA GT QUALIFYING
17:35	PM	18:00 PM	<i>RGA GRAND AM Pace Car Rides</i>
18:00	PM	19:00 PM	RGA FINAL PRACTICE
19:00	PM		NNS GARAGE & REGISTRATION CLOSES
19:00	PM		NCATS GARAGE & REGISTRATION CLOSES
20:00	PM		RGA GARAGE & REGISTRATION CLOSES

SATURDAY, AUGUST 28TH

06:00	AM		NCATS GARAGE & REGISTRATION OPENS
06:00	AM		TRACK SERVICES MEETING
06:30	AM		NCATS ROOKIE & SPOTTER MEETINGS
07:00	AM		NNS GARAGE & REGISTRATION OPENS
07:45	AM	08:45 AM	NCATS PRACTICE
08:00	AM		NNS ROOKIE & SPOTTER MEETINGS & DRAWING FOR QUALIFYING ORDER
09:00	AM	11:00 AM	NNS PRACTICE
09:00	AM		RG A GARAGE & REGISTRATION OPENS
11:00	AM	11:30 AM	<i>NO ON-TRACK ACTIVES</i>
11:15	AM		RG A DRIVERS / CREW CHIEF MEETING
11:30	AM	12:50 PM	NNS FINAL PRACTICE
12:30	PM		RG A SET UP PITS
13:00	PM	13:10	PM NCATS QUALIFYING (NASCAR, ROAD RACE QUALIFYING) FIRST SESSION
13:10	PM	13:20 PM	NCATS QUALIFYING (NASCAR, ROAD RACE QUALIFYING) SECOND SESSION
13:30	PM	13:55 PM	<i>GRAND AM Pace Car Rides</i>
14:00	PM		RG A RECON LAPS
13:45	PM		RG A DRIVERS INTRODUCTIONS
14:15	PM		RG A RACE (74 LAPS, 200 MILES or 2 HOURS)
15:00	PM		NCATS GARAGE & REGISTRATION CLOSES
17:05	PM	17:05 PM	NNS QUALIFYING (NASCAR, ROAD RACE QUALIFYING)
19:30	PM		NNS GARAGE & REGISTRATION CLOSES

SUNDAY, AUGUST 29TH

07:00	AM		NCATS GARAGE & REGISTRATION OPENS
08:00	AM		NNS GARAGE & REGISTRATION OPENS
08:00	AM		TRACK SERVICES MEETING
08:30	AM	09:45 AM	NCATS MOVE & SET UP PIT EQUIPMENT
09:00	AM	09:30 AM	NASCAR PACE CAR RIDES
09:45	AM		NCATS DRIVER/CREW CHIEF MEETING (GARAGE AREA)
10:00	AM	10:30 AM	FORMULA TOUR 1600 RACE (20 LAPS or 30 Minutes)
11:00	AM		NNS DRIVER/CREW CHIEF MEETING (GARAGE AREA)
10:45	AM	11:15 AM	<i>NO ON-TRACK ACTIVES</i>
11:15	AM		NCATS DRIVERS INTRODUCTIONS
11:45	AM		NCATS RACE (23 LAPS, 100 K or 75 Minutes)
02:00	PM		NNS DRIVERS INTRODUCTION-SECURITY –CLEAR PIT ROAD
02:30	PM		NNS RACE (74 LAPS, 200.46 MILES)
03:00	PM		NNS REGISTRATION CLOSES

ALL TIMES ARE LISTED IN LOCAL / EASTERN TIME ZONE
7/29/09 NNS CGV-10-01 TENTATIVE, SUBJECT TO CHANGE